

# Le bâtiment dédié aux associations a été inauguré



Les invités et habitants ont été accueillis par la clique des sapeurs-pompiers de Faramans. Photo Progrès/Michel MACON

**Samedi 14 septembre, la halle et ses annexes ont été inaugurées. L'ensemble de ce projet a permis de rénover les structures associatives et intergénérationnelles existantes.**

**L**ors de l'inauguration de la halle couverte, samedi 14 septembre, Gérard Brochier, maire de la commune, a rappelé les différentes étapes de ce qu'il considère comme le projet de son mandat. L'enjeu de ce bâtiment étant également de construire sans toucher à la salle des associations existante, datant de 1990. Le projet final englobe donc la restauration de la salle des associations, la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et la construction d'une halle de 200 m<sup>2</sup>. Ont été également inclus dans ce projet, le déplacement

du jeu de boules et la création d'une aire de jeux pour enfants. « Il est nécessaire d'aider les petites communes pour maintenir ce lien intergénérationnel », a commenté Élisabeth Laroche, adjointe aux finances et conseillère départementale.

## **Une enveloppe de 360 000 €**

Le chantier a été divisé en onze lots. Le dernier, concernant l'espace végétalisé, sera réalisé cet automne. Coût total de l'opération : 360 000 € HT dont 60 000 € de subventions de l'État, 46 296 € du conseil départemental, 100 000 € du fond de concours de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Le reste, 153 704 €, reste à charge de la commune, qui n'a pas eu recours à l'emprunt.